



Liste de contrôle supplémentaire pour le plan de continuité des activités favorable à la vie de famille

La mise en œuvre de mesures de prévention, de préparation et de rétablissement en cas de catastrophe afin de mieux protéger votre personnel, leurs enfants et leurs familles en cas d'urgence ne nécessite pas de s'écarter totalement des plans de continuité des activités existants. En répondant à leurs besoins et en les incluant dans les processus de planification, vous assurez non seulement leur sécurité, mais vous renforcez aussi leur capacité à réagir et à prendre des mesures pour assurer la sécurité de leur famille et de leur communauté. Les membres du personnel et leurs familles sont les piliers des communautés. En renforçant leur résilience, nous protégeons tout le monde, ce qui permet aux familles et aux marchés de rebondir rapidement.

Vous trouverez ci-dessous une liste de contrôle recommandée avec des considérations permettant d'évaluer dans quelle mesure votre plan de continuité des activités ou votre stratégie en matière de personnel intègre des activités qui protègent le bien-être des membres de votre personnel et de leurs familles.

Photo : Anastasia Chairet, 7 ans, se tient dans l'embrasure de la porte de sa maison, qui a été gravement endommagée par l'ouragan Irma, à Providenciales, dans les îles Turques-et-Caïques. L'UNICEF s'efforce de veiller à ce que les enfants comme Anastasia soient en sécurité et que leurs droits soient protégés en cas de nouvelle catastrophe.

Avant une urgence, pour évaluer les risques au domicile et sur le lieu de travail

	Oui	Non
Connaître votre environnement		
1. Les membres de votre personnel sont-ils conscients des risques et des types de dangers et sont-ils en mesure de les évaluer chez eux et sur leur lieu de travail ?		
2. Les membres de votre personnel savent-ils ce qu'il faut faire en cas d'urgence sur leur lieu de travail et/ou chez eux pour que tous les membres de leur famille soient en sécurité et bénéficient d'un soutien adéquat ?		
3. Disposez-vous d'une liste de contacts des membres du personnel et des membres de leur famille, mise à jour régulièrement et comprenant d'autres moyens de les contacter si besoin ?		
Se préparer à une situation d'urgence		
1. Des exercices d'urgence sont-ils organisés au moins une fois par an avec les employés et les membres de leur famille afin de réviser les plans de communication, et notamment les plans d'intervention, les procédures et les autres mesures visant à garantir leur sécurité ?		
2. Des itinéraires d'évacuation sûrs ont-ils été définis pour les membres du personnel et leurs familles sur leur lieu de travail et chez eux ?		
3. Les membres du personnel et leurs familles savent-ils où trouver un abri sûr ?		
4. Votre entreprise et votre personnel disposent-ils d'une assurance pour faire face à une situation d'urgence et savent-ils où s'adresser pour obtenir des soins médicaux en cas d'urgence ?		
Communications		
1. Existe-t-il un protocole de communication en cas d'urgence qui peut être activé par différents canaux de communication (par exemple : WhatsApp, e-mail) afin de s'assurer que les messages parviennent aux membres du personnel et aux membres de leur famille quel que soit leur âge ?		
2. Existe-t-il un système d'alerte précoce pour les membres du personnel et leurs familles ?		
3. Le protocole de communication en cas d'urgence prévoit-il des mesures pour garantir que tous les membres du personnel et leurs familles sont en sécurité et bénéficient d'un soutien adéquat et qu'ils peuvent être aidés si besoin ?		
Ressources humaines		
1. Les politiques de ressources humaines prévoient-elles une allocation pour des congés spéciaux et d'autres mesures permettant aux membres du personnel de disposer d'un temps de travail rémunéré et d'une certaine flexibilité avant, pendant et après les situations d'urgence, afin de garantir la sécurité et le soutien adéquat de leur famille ? L'accent est mis en particulier sur les femmes enceintes et allaitantes, les enfants handicapés et les ménages monoparentaux.		
2. Les politiques de l'entreprise prévoient-elles des modalités de travail flexibles jusqu'à ce que les familles puissent trouver une autre solution de garde pour leurs enfants ?		
3. Les procédures d'urgence prévoient-elles de donner la priorité aux familles les plus touchées ?		
4. Les procédures d'urgence prévoient-elles des dispositions préalables pour soutenir les membres du personnel et leurs familles en cas d'urgence ?		
Évaluations		
1. Vos procédures prévoient-elles un exercice d'évaluation interne afin d'évaluer la manière dont votre entreprise réagit et la façon dont vous pourriez réagir plus efficacement dans de futures situations d'urgence ?		
2. Êtes-vous en mesure d'identifier, de prévenir et de minimiser l'impact négatif des activités, produits et services des entreprises sur la communauté, l'environnement et les ressources naturelles tout en préservant la santé et la sécurité de la population et des enfants afin de contribuer à la résilience ?		

Considérations

Ressources humaines

- Un fonds de réserve pourrait être mis en place pour soutenir les membres du personnel et leurs familles touchés par une situation d'urgence.
- Un congé spécial pourrait être proposé aux parents et/ou aux aidants afin de garantir la sécurité des membres de la famille avant, pendant et après une situation d'urgence.
- Veillez à ce que des mécanismes soient mis en place pour continuer à verser les salaires aux ménages, y compris aux enfants, afin d'éviter d'accroître les vulnérabilités.

Évaluations

- Si votre entreprise participe aux évaluations des situations d'urgence, pensez à consulter les garçons, les filles et les adolescents, ainsi que l'impact du risque sur le personnel (ménages monoparentaux, ménages avec enfants, jeunes).
- Si votre entreprise promeut la réduction des risques de catastrophes (RRC) ou prend des mesures notables favorables à la vie de famille pour protéger le personnel et les membres de la communauté, envisagez de partager cette expérience avec la population et d'autres entreprises afin qu'elles puissent en tirer des enseignements. Partagez également vos expériences sur la façon dont vous avez coopéré avec vos clients, les membres de la communauté, le gouvernement local et les organisations humanitaires pour soutenir les actions de secours.
- Un partage transparent des enseignements contribuera à l'apprentissage mutuel et à l'instauration de la confiance, et permettra de surmonter les perceptions erronées.

Communications

- Diffusez des messages de prévention des risques et de préparation aux catastrophes auprès des membres du personnel et des clients (par exemple, sur la réparation et la reconstruction des maisons). Cette action est idéalement coordonnée avec les autorités nationales.

Ressources

- Familiarisez l'équipe dirigeante et les membres du personnel avec l'orientation de la documentation centrée sur les enfants sur : [les droits de l'enfant et les principes commerciaux](#), [les politiques favorables à la vie de famille](#) et [la préparation aux situations d'urgence, la réponse et le rétablissement](#), [les enfants dans les crises humanitaires : ce que les entreprises peuvent faire](#) (document en anglais), [le guide parental Les catastrophes et les risques naturels : comment se préparer, réagir et se rétablir](#)(document en anglais).